



www.norauto.fr

# Mieux circuler en Europe

➤ Guide pratique

**Contact :**

Corinne PEREA LANDA  
Responsable du Programme  
Sécurité Routière de Norauto  
E-mail : cperea@norauto.fr

Pour toute information, consultez :  
**www.norauto.fr**



**VOUS AVEZ LA PRIORITÉ**

Centre de Gros - Rue du Fort - BP 225  
59812 Lesquin Cedex  
TÉL. : 03 20 60 74 74

Conception : AlliantisQuentin Design

Guide citoyen européen de la sécurité routière



Un guide édité dans le cadre  
de la Charte européenne de la sécurité routière

# Guide citoyen européen de la sécurité routière

Sur les routes  
d'Europe,  
conduisez  
en toute sécurité.



## ➤ Pour mieux circuler à travers l'Europe

Les 25 pays de l'Union européenne représentent un vaste territoire où nous pouvons tous circuler librement. Il suffit d'avoir son permis de conduire valide, un véhicule assuré et prendre quelques renseignements utiles avant de partir...

Ce petit guide est justement là pour dresser un panorama général des réglementations en vigueur dans les pays européens, et vous donner quelques informations, conseils et consignes pour bien (se) conduire sur les routes européennes.

*Alors, partons  
à la découverte  
de l'Europe !*

1

### Quelle sécurité routière en Europe ?

- > Les politiques de sécurité routière en Europe
- > Les règles en vigueur dans chaque pays
- > Quelques numéros utiles
- > À ne pas oublier avant de partir !
- > Quiz

2

### De bons conseils sécurité pour circuler en Europe

- > Bien (se) conduire pour sa sécurité et celle des autres
- > Avoir une voiture bien entretenue !
- > Quiz

3

### Norauto s'engage en faveur de la sécurité routière

- > Un engagement depuis plus de 10 ans en faveur de la sécurité routière
- > Charte d'engagements de Norauto
- > Sites Internet utiles  
Réponses au quiz
- > Contacts

**Norauto**

VOUS AVEZ LA PRIORITÉ

# Quelle sécurité routière en Europe ?

1

## ► Les politiques de sécurité routière en Europe

**Même bien équipé, vous n'êtes pas invulnérable. Voici donc quelques conseils pour circuler en Europe en préservant votre sécurité et celle des autres automobilistes.**

Face à l'enjeu que représente la sécurité routière, les pays européens ont engagé depuis 30 ans des actions pour réduire le nombre de victimes, et l'Union européenne a désormais placé la sécurité routière au rang de ses priorités.

### Une prise de conscience et des politiques nouvelles

La sécurité routière est un enjeu de taille en Europe, avec plus de 40 000 victimes chaque année sur les routes européennes, dont 15 000 enfants et jeunes conducteurs.

Il est vrai que les situations varient d'un pays à l'autre et qu'il est difficile de faire des comparaisons tant les situations des pays européens divergent, par



le nombre d'habitants, la densité de population, la géographie, les infrastructures routières, le parc automobile ou le mode de calcul des victimes.

Depuis 30 ans, les États européens ont progressivement pris des initiatives en faveur de la sécurité routière, notamment

en limitant les vitesses et en rendant obligatoire le port de la ceinture de sécurité. Ces actions ont porté leurs fruits, puisque, en 30 ans, tandis que le trafic de l'Europe des Quinze triplait, le nombre de victimes diminuait de moitié.

### Quelles actions au niveau communautaire ?

L'Union européenne s'est donnée en 2001 un objectif ambitieux : réduire de moitié les victimes de la route d'ici 2010.

Pour atteindre cet objectif, la Commission européenne a publié un programme d'actions concrètes dans des domaines tels que le comportement au volant, le permis de conduire, le véhicule, les infrastructures, l'accidentologie ...

Il existe aujourd'hui en Europe plusieurs politiques de sécurité routière. S'il n'y a plus de frontières au sein de l'Union européenne, les codes de la route des pays en demeurent différents. Des tentatives d'harmonisation sont en cours, visant à instaurer des concepts qui soient les mêmes dans l'ensemble des pays de l'Union européenne.

Certaines règles tendent à converger, notamment sur le permis de conduire. Il existe aujourd'hui un réel consensus entre les gouvernements, qui ont une volonté énergique d'agir en faveur de la sécurité routière.

ENGAGEMENT

## Jacques BARROT

Vice-Président de la Commission européenne en charge des Transports. 25 novembre 2004



"Pour donner un nouvel élan à la sécurité routière, la Commission ne veut donc pas se substituer aux États membres. Elle souhaite cependant, à travers un programme d'action européen clairement défini, concentrer les efforts sur quelques domaines-clés.

Par exemple : le renforcement des contrôles routiers (pour la vitesse, l'alcool et le port de la ceinture de sécurité), le développement et la diffusion des nouvelles technologies de sécurité, l'amélioration des infrastructures routières et la mise en œuvre d'actions visant à améliorer le comportement des

usagers. (...) La sécurité routière est l'affaire de tous. Avec un effort commun et une responsabilité partagée nous atteindrons notre but ambitieux : sauver des milliers de vies sur nos routes d'ici 2010".

Source : [www.europa.eu.int](http://www.europa.eu.int)



VOUS AVEZ LA PRIORITÉ

# Quelle sécurité routière en Europe ?

1

## ► Des mesures et des campagnes d'information pour sensibiliser les Européens... chacun son style

D'un pays à l'autre ou selon les thèmes abordés, le ton et la forme des campagnes de communication autour de la sécurité routière varient :

### L'exemple de la Belgique... plutôt avec humour !

Depuis 1995, l'Institut Belge pour la Sécurité Routière a axé ses campagnes sur un personnage hors du commun, « Bob ».



La mission de Bob est de ramener les autres en sécurité après une fête arrosée. Cette campagne recommande d'élire un Bob au préalable avant de faire la fête. Elle rappelle que boire et

conduire ne sont pas compatibles. Cette campagne a été reprise dans d'autres pays européens, et notamment en France, en juillet 2004, avec le principe du conducteur désigné : « Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas ».

### L'exemple du Royaume-Uni... plutôt violent !

La campagne lancée en 2005 sur le port de la ceinture de sécurité à l'avant et à l'arrière est axée sur un message « choc » : « *If you had another chance, what would you do differently ?* » (« *Si vous aviez une nouvelle chance, que changeriez-vous ?* »).

### Et la France... un peu des deux !

Dans les années 90, les campagnes de sécurité routière étaient axées sur la solidarité, l'attention portée à l'autre sur la route avec des slogans tels que « *Ensemble, on est sur la bonne route* » ou « *Savoir conduire, c'est savoir-vivre* ».



A partir du milieu des années 90, la communication évolue vers une tonalité plus tragique : « *Il est 8 heures, vous allez à votre travail. Parmi ceux qui n'ont pas leur ceinture, avant la fin de l'heure, 5 d'entre vous vont se retrouver à l'hôpital ou pire* ».

## Trois pays précurseurs en Europe : la Suède, les Pays-Bas et le Royaume-Uni

**La Suède.** Les pouvoirs publics ont dès le milieu des années 70 pris des mesures efficaces : premier pays en Europe à adopter le port de la ceinture obligatoire, la Suède a très tôt utilisé des moyens répressifs. La Suède est aujourd'hui un exemple à suivre avec moins de 500 tués par an.

**Aux Pays-Bas,** la politique de sécurité routière est axée sur trois priorités depuis les années 70-80 : l'éducation, la répression, l'équipement. Le nombre de tués a été divisé par deux en 15 ans.

**Au Royaume-Uni,** un système de « contrôle-sanction » a été mis en place dès les années 70. Les peines prononcées à l'encontre d'un conducteur en faute sont lourdes et rapidement appliquées. Ce système a largement contribué à la réduction du nombre de victimes dans ce pays.

ZOOM



### La France rattrape son retard

En France, jusqu'au début des années 2000, on pouvait parler d'hécatombe routière : 22 victimes par jour sur les routes de France, soit plus de 8 000 décès par an et 26 000 accidentés, au premier rang desquels les jeunes.

En 2002, pour la première fois, la sécurité routière est consacrée chantier prioritaire par la Présidence de la République. Mise en place des radars automatiques, peines aggravées, permis probatoire pour les jeunes conducteurs, ... une politique volontariste est lancée et porte

rapidement ses fruits, puisque le nombre de victimes a baissé de plus de 30 % de 2002 à 2004, pour atteindre 5 200 victimes en 2004.



VOUS AVEZ LA PRIORITÉ

# Quelle sécurité routière en Europe ?

1

## Les règles en vigueur dans chaque pays

Vous avez prévu cet été de partir à Rome pour découvrir le Colisée, à Londres pour voir Tower Bridge ou Westminster...

Bref, vous avez le projet d'emmener toute la famille en voiture pour faire un petit tour sur les routes de notre grande Europe ! Avant de partir, il ne faut tout de même pas oublier quelques règles importantes.

En effet, ce n'est pas parce que les frontières européennes sont ouvertes que le code de la route est partout identique. Chaque pays a son propre code, ses propres panneaux de signalisation et... parfois la conduite est à gauche. Une règle est cependant commune à tous les pays : la ceinture de sécurité y est partout obligatoire.

		Limitation de vitesse		Taux d'alcoolémie autorisé	Conduite	Équipements de sécurité obligatoires	
		Autoroutes	Routes				En ville
	Allemagne	130	70 à 100	30 à 50	0,5 g/l	À droite	Triangle - Trousse de secours
	Autriche	130	100	50	0,5 g/l	À droite	Triangle - Trousse de secours - Gilet réfléchissant
	Belgique	120	90	50	0,5 g/l	À droite	Triangle - Trousse de secours - Extincteur
	Danemark	90 à 120	80	50	0,5 g/l	À droite - Feux de jour	Triangle - Trousse de secours <sup>(1)</sup> - Extincteur <sup>(1)</sup>
	Espagne	120	90	50	0,5 g/l	À droite	2 triangles - Ampoules de rechange - Gilet réfléchissant
	Finlande	120 (hiver 100)	100 (hiver 80)	50	0,5 g/l	À droite - Feux de jour	Triangle - Trousse de secours <sup>(1)</sup> - Ampoules de rechange <sup>(1)</sup>
	France	130	90	50	0,5 g/l	À droite - Feux de jour <sup>(1)</sup>	Ampoules de rechange <sup>(1)</sup>
	Grande-Bretagne	112	97	32 à 48	0,8 g/l	À gauche	Triangle <sup>(3)</sup> - Trousse de secours <sup>(1)</sup>
	Grèce	120	90	50	0,24 g/l (contravention 0,5 g/l : délit)	À droite	Triangle - Trousse de secours - Extincteur
	Hollande	120	80	30/50/70	0,5 g/l	À droite	Triangle - Trousse de secours <sup>(1)</sup>
	Irlande	97	97	48	0,8 g/l	À gauche	Triangle - Trousse de secours <sup>(1)</sup> - Ampoules de rechange <sup>(1)</sup>
	Italie	130	90	50	0,5 g/l	À droite - Feux de jour	Triangle - Ampoules de rechange <sup>(1)</sup> - Gilet réfléchissant
	Luxembourg	120	90	50	0,8 g/l	À droite	Triangle - Trousse de secours <sup>(1)</sup>
	Portugal	120	90	50	0,2 g/l	À droite - Feux de jour <sup>(2)</sup>	Triangle - Trousse de secours <sup>(1)</sup> - Ampoules de rechange <sup>(1)</sup> - Gilet
	Suède	110	70 à 110	30/50/70	0,2 g/l	À droite - Feux de jour	Triangle - Trousse de secours <sup>(1)</sup> - Extincteur <sup>(1)</sup>
	Rép. Tchèque	130	90	50	0 g/l	À droite - Feux de jour (hiver)	Triangle - Trousse de secours - Ampoules de rechange
	Slovaquie	130	90	60	0 g/l	À droite	Triangle - Trousse de secours <sup>(1)</sup>
	Slovénie	130	90	50	0,5 g/l	À droite - Feux de jour	Triangle - Trousse de secours - Ampoules de rechange
	Estonie	110	90	50	0 g/l	À droite - Feux de jour	Triangle - Trousse de secours - Ampoules de rechange
	Hongrie	130	90	50	0 g/l	À droite - Feux de jour	Triangle - Trousse de secours - Ampoules de rechange
	Lettonie	110 à 130	90	50	0 g/l	À droite - Feux de jour	
	Lituanie	110/130	90	50	0,4 g/l	À droite - Feux de jour <sup>(3)</sup>	Triangle - Trousse de secours - Extincteur - Ampoules de rechange
	Pologne	130	90	50 à 60	0,2 g/l	À droite - Feux de jour <sup>(4)</sup>	Triangle - Trousse de secours <sup>(1)</sup> - Ampoules de rechange <sup>(1)</sup>
	Malte	100	80	50	-	À gauche	-
	Chypre	Pas d'autoroute	80	50	0,9 g/l	À gauche	-

(1) Recommandé. (2) Obligatoire sur l'IP5. (3) Obligatoire du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> avril. (4) Obligatoire du 1<sup>er</sup> octobre à fin février. (5) Utilisation interdite sur autoroute.

# Quelle sécurité routière en Europe ?

1

## ➤ Quelques conseils spécifiques



### **Allemagne**

En cas d'accident sur la voie publique, il est recommandé aux conducteurs, après avoir signalé l'accident par la pose du triangle réglementaire, de rester sur les lieux et de ne pas déplacer les véhicules. Attendre la police car il ne faut pas établir de constat à l'amiable (considéré comme un délit), il est passible d'une amende et du retrait du permis de conduire.

### **Autriche**

L'affichage sur le pare-brise d'une vignette est obligatoire pour emprunter les autoroutes. Il est recommandé aux touristes de l'acquérir dès le passage de la frontière.

### **Belgique**

La signalisation routière est en néerlandais dans la région flamande. Il est conseillé de disposer d'espèces pour payer les

amendes. Faute de paiement immédiat, les véhicules étrangers sont immobilisés. La conduite sous l'emprise de stupéfiants est passible de peine de prison de 15 jours à 6 mois et d'une amende. Lorsque les résultats sont positifs, le conducteur a l'interdiction de conduire pendant 12 heures, renouvelable après nouveaux tests.

### **Espagne**

Depuis le 26 juillet 2004, sont obligatoires pour tous les véhicules (y compris étrangers) circulant en Espagne un gilet réfléchissant (à conserver dans l'habitacle de la voiture) et un triangle de signalisation. Le gilet réfléchissant devra être utilisé par tout automobiliste amené à quitter son véhicule sur le bord d'une route. Le non-respect de cette réglementation est passible d'une amende de 90 euros.

### **Finlande**

Tout responsable d'un accident doit le signaler au bureau central finlandais, qui établit une déclaration en double exemplaire, dont l'une est à adresser sous 5 jours à l'assureur. De nombreux radars fixes ou "volants" sont installés sur les axes routiers.

### **Danemark**

La réglementation danoise interdit le parking en ville des voitures à moins de 10 mètres d'une intersection.

### **Grande Bretagne**

Faire preuve de vigilance du fait de la conduite à gauche. Les limitations de vitesse sont en miles. Il convient de respecter le stationnement en ville et les zones réglementaires de parking. L'amende en cas d'enlèvement du véhicule par la fourrière est de plus de 150 euros. >>>



Signalisation routière particulière selon les pays



Elderly people

Angleterre  
Traversée de personnes âgées



Pheasants in road for next 6 miles

Angleterre  
Pour prévenir du passage d'animaux



Allemagne  
Proximité d'un passage piétons ou d'une école



Angleterre  
Pour prévenir du passage d'animaux



Danemark  
Indication d'intérêt touristique

# Quelle sécurité routière en Europe ?

1

## Grèce

Le taux d'accidents mortels est le plus élevé des pays de l'Union. En cas d'accident de la circulation mettant en cause un tiers, un constat de police est obligatoire. Attendre la police pour faire le constat sinon les assurances ne remboursent pas.

## Hollande

Les excès de vitesse sont sévèrement punis (amende, retrait du permis, saisie du véhicule). Les tramways sont prioritaires, il faut bien regarder à droite et à gauche avant de s'engager sur les voies.

## Luxembourg

Les stationnements gênants ou sur les places "handicapés" sont sanctionnés sévèrement par une mise en fourrière du véhicule. Contrôles accrus du taux d'alcoolémie. Les peines varient de 100 à 500 euros. Les conduc-

teurs non-résidents au Luxembourg se voient appliquer des retraits de points pouvant aller jusqu'à une interdiction de conduire dans le Grand-Duché.

## Portugal

En cas d'infraction, le contrevenant étranger doit payer une amende, voire, en cas de faute grave justifiant une comparution devant un tribunal, une caution équivalant à l'amende maximale. L'impossibilité de payer l'amende peut entraîner la confiscation immédiate du véhicule ou de ses papiers. En cas d'accident, ne pas déplacer les véhicules jusqu'à ce que la police ait établi le constat.

## Suède

Faire attention aux places de stationnement réservées aux invalides et à la règle des 10 m à laisser libres à chaque carrefour urbain.

## République tchèque

L'achat de la vignette autoroute est obligatoire, disponible aux postes frontières, dans les stations services et bureaux de poste.

## Slovaquie

En cas d'accident prévenir la police ; s'assurer des risques liés à la responsabilité civile.

## Slovénie

Lors d'un accident de la route, il est préférable d'appeler la police. A la suite d'une panne ou d'un accident mineur, appeler AMZS au 987.

## Hongrie

En cas d'accident, contacter la police et ne signer le constat à l'amiable qu'après avoir obtenu une traduction écrite. Les autoroutes sont toutes payantes. Il convient d'acheter dans les stations services une vignette à coller sur votre pare-brise.

## Estonie

En cas d'accident, appeler la police, seule habilitée à dresser un constat.

## Lettonie

Le constat à l'amiable n'existe pas ; vous devez rester sur place pour établir un constat de police.

## Lituanie

En cas d'accident faire appel à votre ambassade ou à un interprète et prévenir la police pour établir le constat. Ne pas déplacer les voitures avant qu'il n'ait été réalisé. Seule la police établit les responsabilités. Les procédures à l'amiable sont prohibées.

## Pologne

L'alcool au volant est réprimé.

## Malte et Chypre

En cas d'accident, il est conseillé de ne pas déplacer le véhicule et d'attendre la police.



Signalisation routière particulière selon les pays



**Italie**  
En montagne, cédez le passage aux autocars en cas de croisement impossible



**Pays-Bas**  
Indication de zone résidentielle



**Suède**  
Pour prévenir du passage d'animaux



**Pays-Bas**  
Jonction d'autoroute



**Allemagne**  
Risque d'embouteillage

# Quelle sécurité routière en Europe ?

# 1

## ➤ Quelques numéros très utiles

### ➤ Allemagne

Accidents de la circulation : 110  
Incendie et ambulance : 112

### ➤ Autriche

Police : Service local de police  
Ambassade de France à  
Vienne : 00 43 1 502 750

### ➤ Belgique

Police : 101 - Ambulance : 100  
Accidents/Agressions : 112

### ➤ Danemark

Police / Ambulance : 112  
Ambassade de France à  
Copenhague : 00 45 33 670 100

### ➤ Espagne

Police nationale : 091 Police  
Police urbaine : 092  
Pompiers : 080 - SAMU : 061  
En cas d'accident, appeler  
le Central de Tráfico :  
00 34 917 421 213,  
en Catalogne : 900 123 505

### ➤ Finlande

Urgences: 112  
Renseignements : 118

### ➤ France

Police : 17 - Pompiers : 18  
SAMU : 15  
Renseignements : 12

### ➤ Grande-Bretagne

Urgence : 999 - Police : 192

### ➤ Grèce

Police : 100

### ➤ Hollande

Police : 112  
Consulat de France à  
Amsterdam : 00 33 20 530 69 69

### ➤ Irlande

Police, pompiers  
et premiers secours : 999

### ➤ Italie

Police : 113 - Pompiers : 115

### ➤ Luxembourg

Secours/Hôpitaux : 112  
Police : 113

### ➤ Portugal

Urgence : 112  
Police (à Lisbonne) :  
21 765 42 42 ou 112

### ➤ Suède

Police, pompiers : 112

### ➤ Slovaquie

Police : 158 - Secours : 155

### ➤ Slovénie

Police : 113  
Ambassade de France :  
00 386 1 479 04 00

### ➤ République Tchèque

Police : 158  
Ambulance : 155  
Pompiers : 150

### ➤ Estonie

Police : 110  
Urgences : 112

### ➤ Hongrie

Police : 107 - Pompiers : 105  
Ambulance : 104 ou 311 16 66

### ➤ Lettonie

Police : 02 (téléphone fixe)  
ou 112 (téléphone portable)

### ➤ Lituanie

Police : 02 ou 112  
N° urgence Ambassade :  
00 370 5 21 22 979

### ➤ Pologne

Pompiers : 998  
Aide médicale d'urgence : 999

### ➤ Malte

Police : 21 22 00 62  
Urgence : 112

### ➤ Chypre

Ambassade :  
00 357 22 77 99 10

### ➤ N° d'urgence européen

Composez le 112 puis  
demandez le service désiré

## QUIZ



Testez vos connaissances sur la sécurité routière en Europe !

Réponses page 27.

### 1

Avant l'âge de 15 ans, un enfant doit disposer pour voyager en Europe avec des personnes qui ne sont pas ses parents :

- A. d'un passeport
- B. d'une carte d'identité
- C. d'un passeport ou d'une carte d'identité et d'une autorisation parentale
- D. d'aucun document

### 2

Vous circulez au Royaume-Uni. Quel est le taux d'alcoolémie que vous ne pouvez pas dépasser sous peine de sanction ?

- A. 0 g/l
- B. 0,5 g/l
- C. 0,2 g/l
- D. 0,8g/l

### 3

D'ici 2010, la Commission européenne s'est fixée pour objectif :

- A. d'instaurer un code de la route européen
- B. que la sécurité routière devienne une politique de compétence européenne
- C. de réduire de moitié le nombre de victimes de l'insécurité routière en Europe
- D. de rénover et développer toutes les infrastructures routières européennes

### 4

Un permis de conduire délivré en France est valable :

- A. sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne
- B. sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne sauf à Malte et Chypre
- C. dans les pays membres du Conseil de l'Europe
- D. seulement en France

# Quelle sécurité routière en Europe ?

1

➤ *À ne pas oublier avant de partir !*

## Le permis de conduire

➤ Le permis de conduire délivré par un pays de l'Europe des 25 est valable dans l'ensemble des pays de l'Union européenne. Attention, pour les pays hors Union européenne, il est parfois nécessaire de posséder un permis de conduire international, délivrable par la préfecture ou la sous-préfecture du lieu de domicile.

## Les papiers d'identité

➤ Pour voyager dans l'Union européenne, une carte d'identité ou un passeport en cours de validité suffit. En cas de perte ou de vol, il est nécessaire de faire une déclaration de vol aux autorités de police locales et au Consulat de France le plus proche.

## Voyager avec ses enfants

➤ Le passeport individuel en cours de validité avec l'autorisation des parents suffit à un enfant pour traverser les frontières au sein de l'Union européenne. Avant l'âge de 15 ans, si le mineur ne dispose que d'une carte d'identité en cours de validité, et qu'il voyage avec des personnes qui ne sont pas ses parents, il doit présenter une attestation de sortie du territoire français.



## L'assurance auto

➤ L'assurance auto comprend automatiquement la couverture minimale prévue par la loi (responsabilité civile) lorsque l'on voyage dans l'Union européenne. Pour l'assurance tout risque, il est nécessaire de vérifier si elle couvre les déplacements à l'étranger. Une assurance dépannage peut être utile à prévoir. La carte verte n'est pas nécessaire pour voyager dans l'Union, mais elle constitue une preuve d'assurance internationalement reconnue et permettra au conducteur d'obtenir plus facilement réparation en cas d'accident dans un autre pays. Si le conducteur n'emporte pas sa carte verte, il doit prendre son certificat d'assurance. L'assureur peut fournir un formulaire de constat d'accident européen, document standard facilitant l'établissement d'un constat sur place en cas d'accident dans un pays européen.

## L'accès aux soins de santé

➤ Si vous êtes ressortissant d'un pays de l'Union européenne, les soins d'urgence peuvent être gratuits ou à frais réduits. Le formulaire "E 111" (disponible auprès d'un organisme de sécurité sociale ou de l'assurance maladie) peut être utile cependant, car il prouve que le ressortissant a droit à ces avantages. Un passeport suffit souvent pour obtenir un traitement médical. Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2004, une carte européenne d'assurance maladie a été instaurée, qui remplace progressivement le formulaire "E 111", qui permet de simplifier les procédures et d'accélérer le remboursement des frais. De manière générale, aucun vaccin n'est nécessaire pour voyager au sein de l'Union. Seuls les ressortissants d'un pays infecté par la fièvre jaune doivent être vaccinés en Grèce et à Malte.

## Les animaux

Pour vous accompagner, votre animal doit être tatoué et âgé de plus de 3 mois. Assurez-vous que ses vaccins sont à jour. Informez-vous sur les formalités demandées auprès du service consulaire de votre destination.

## ► Bien (se) conduire pour sa sécurité et celle des autres

Même bien équipé, vous n'êtes pas invulnérable. Voici donc quelques conseils pour circuler en Europe en préservant votre sécurité et celle des autres automobilistes.

### La ceinture de sécurité



Si tout le monde bouclait sa ceinture, 1 000 vies seraient sauvées en Europe tous les ans. Non ceinturé, un corps est projeté à travers le pare-brise ou l'habitacle, c'est pourquoi la ceinture est aussi importante à l'avant qu'à l'arrière du véhicule.

### Vitesse et distance de sécurité

La vitesse est la première cause de mortalité sur les routes. Avec la vitesse, la perception visuelle diminue, le risque d'erreur augmente et la fatigue s'installe plus vite. Pour être maître de votre véhicule en toute circonstance,

respectez les limitations de vitesse (voir tableau page 8), et laissez une distance de sécurité suffisante pour pouvoir anticiper les événements. Augmentez toujours vos distances si les conditions de circulation sont mauvaises.

### Alcool et drogue au volant



Le risque d'accident mortel augmente avec l'alcool. Il diminue les réflexes, le champ visuel et altère l'appréciation des distances. En cas de doute, testez-vous grâce aux alcootests chimiques. De même, les drogues, certains médicaments affectent la concentration, la coordination et la prise de décisions.



### La sécurité des enfants

Il faut prévoir pour les bébés de moins de 9 kg un lit nacelle ou un siège bébé dos à la route. Les enfants de 9 à 18 kg doivent être installés sur des sièges à harnais ou dos à la route. Pour les enfants de plus de 15 kg, un rehausseur simple si possible avec dossier complètera le système de ceinture de sécurité.

### Les équipements de sécurité

De nombreux petits équipements de sécurité peuvent vous être très utiles en cas de problème. Par exemple : une boîte d'ampoules de rechange, une bombe anti-crevaison, une trousse de secours, un gilet réfléchissant, un triangle de signalisation, une couverture de survie, un extincteur, une paire de gants, une lampe torche, un vêtement de pluie, ... Pensez-y !

Certains pays européens ont rendu obligatoire un certain nombre d'équipements (gilet, triangle, ... cf. tableau p. 8).

### Vision et visibilité

La visibilité est un élément essentiel de votre sécurité : un pare-brise mal essuyé équivaut à une perte d'acuité visuelle de 2 à 3 dixièmes. Alors faites vérifier régulièrement vos essuie-glaces et votre éclairage, nettoyez vos vitres et le cas échéant... vos lunettes.

### Conduire et téléphoner



Téléphoner en conduisant aggrave les risques d'accident en réduisant l'activité visuelle et la vigilance du conducteur. Vous n'êtes plus à votre conduite mais occupé à répondre. Coupez votre sonnerie une fois au volant et arrêtez-vous dans un endroit adapté pour téléphoner.

### Respect des autres usagers

Le piéton et le conducteur de deux-roues sont les plus vulnérables, et paradoxalement, souvent mal respectés sur la route. Alors, adoptez un comportement adéquat et courtois pour mieux vivre la route ensemble.

### Les bons réflexes en cas d'accident : protéger, alerter, secourir

Si vous assistez à un accident, stationnez votre véhicule sans gêner la voie, pré-signalisez les lieux de l'accident (feux de détresse, triangle de signalisation), communiquez aux secours les informations utiles (gardez votre calme et ne

raccrochez jamais le premier !), et si vous n'êtes pas qualifié pour pratiquer les premiers soins, laissez les victimes dans les véhicules (sauf danger imminent), couvrez-les et parlez-leur de manière rassurante.



Adoptez la bonne attitude, devenez Norautomobilistes !

## ➤ Avoir une voiture bien entretenue !



### Les freins

➤ Pour optimiser sa distance de freinage il faut de bons réflexes et... de bons freins.

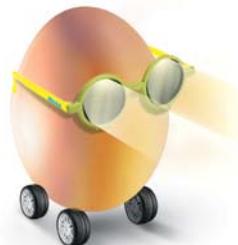
Le remplacement des éléments du système de freinage dépend de la conduite, du parcours et de la charge du véhicule. Les plaquettes de frein sont à changer entre 20 000 et 40 000 km, les disques sont à remplacer tous les deux changements de plaquettes. Et n'oubliez pas, le liquide de frein à renouveler tous les 2 ans car il se charge en eau et perd de son efficacité !



### Les pneus

➤ Tout le véhicule repose sur quatre... bons pneus.

Il est nécessaire de contrôler régulièrement l'usure de ses pneus et de changer tout pneu abîmé. Pensez à faire vérifier le parallélisme et l'équilibrage des roues pour une tenue de route optimale. Il est important de contrôler, au moins une fois par mois, la pression des pneus (pensez à la roue de secours), en suivant les indications du constructeur. S'ils sont chauds, ajoutez 0,3 bar à la pression, et si vous faites un long trajet, ajoutez 0,2 bar supplémentaire.



### L'éclairage

➤ Une bonne vue, c'est essentiel, tout comme... un bon éclairage.

Alors que le risque d'accident est supérieur de nuit... un véhicule sur huit est, en moyenne, équipé d'une ampoule défectueuse. Pour être bien vu (et éviter d'être en infraction), il faut contrôler régulièrement l'état et la propreté de ses optiques et les régler en fonction de votre chargement. Pensez à changer vos ampoules pour votre sécurité.



### Le moteur

➤ Roulez sans heurts avec... un bon moteur !

Il est essentiel de contrôler le niveau d'huile, au moins une fois par mois et surtout en prévision d'un grand trajet. Attention à ne pas dépasser le niveau maximum (surtout sur un diesel). La vie du moteur dépend de la fréquences des vidanges (voir les préconisations du constructeur). Le filtre à huile, lui, doit être changé à chaque vidange. Un filtre à air neuf permet d'économiser 4 à 5% de carburant. >>>

## QUIZ



Testez vos connaissances pour rouler en toute sécurité !

Réponses page 27.

1

### Inusables ?

Le sous-gonflage et l'usure de vos pneus sont des facteurs d'accidents importants. Lorsque vous changez vos pneus, les pneus neufs doivent être montés :

- A. par paire, à l'avant
- B. un à un, de préférence à l'arrière
- C. par paire, à l'arrière
- D. un à un, de préférence à l'avant

2

### Invisibles ?

« Bien voir et être bien vu » est indispensable au volant. Il vous faut donc tester votre vue au moins une fois par an. Il est nécessaire que vous ayez une acuité visuelle supérieure à :

- A. 5 / 10<sup>e</sup>
- B. 6 / 10<sup>e</sup>
- C. 7 / 10<sup>e</sup>
- D. 8 / 10<sup>e</sup>

3

### Indestructibles ?

Tout passager de moins de 10 ans doit avoir un siège enfant ou un rehausseur adapté. Pour vos tout-petits, privilégiez le transport :

- A. face à la route
- B. au centre à l'arrière
- C. dos à la route
- D. couché



## Les amortisseurs

➤ **Maintenez le cap et amortissez les coups !**  
S'ils sont fatigués, vos amortisseurs endommageront prématurément des éléments importants de votre voiture (pneumatiques) et surtout ne vous assureront plus qualité et précision de votre tenue de route (distance de freinage allongée). Il est bon de faire vérifier vos suspensions tous les 20 000 km et changer les amortisseurs tous les 80 000 km.



## L'allumage

➤ **Pensez aux bougies !**  
Des bougies usées vous feront consommer jusqu'à 10 % de plus en carburant. Pensez à les changer régulièrement.

➤ **Pensez à la batterie !**  
Quant à la batterie, il est conseillé de vérifier le niveau d'électrolyte tous les 6 mois. Dans tous les cas, un contrôle général du circuit de charge s'impose surtout à l'approche de l'hiver.



## L'embrayage

➤ **Tout en souplesse !**  
Pour prendre soin de votre embrayage, évitez de démarrer en trombe, de laisser patiner l'embrayage trop longtemps. Adoptez un usage régulier et sans à coups de la pédale de gauche, et pensez à mettre le véhicule au point mort une fois arrêté. Un embrayage est plus sollicité sur des petits parcours (en ville) et peut être à changer dès 100 000 km.



## Le liquide de refroidissement et le lave-glace

➤ **Évitons le coup de chaud...**  
Il est nécessaire de contrôler le niveau du liquide de refroidissement et son état (il doit être clair) pour éviter les surchauffes au moteur. Il existe aujourd'hui des produits universels.

➤ **et voyons clair !**  
Pensez à remettre du liquide lave-glace, pour vous assurer une bonne visibilité ! Il existe des produits sans odeur d'alcool.



Testez vos connaissances pour rouler en toute sécurité !

Réponses page 27.

4

### Invincibles ?

Pour votre sécurité et celle des autres, munissez votre voiture d'équipements (triangle, gilet réfléchissant, ...). Ils sont :

- A. tous recommandés par la législation française
- B. tous rendus obligatoires par la législation française
- C. seulement un équipement, les ampoules de rechange, est recommandé
- D. aucun équipement n'est obligatoire ou recommandé

5

### Infailibles ?

Un long trajet demande de la préparation. Ainsi, faites contrôler vos suspensions :

- A. tous les 10 000 km
- B. tous les 15 000 km
- C. tous les 20 000 km
- D. tous les 25 000 km

6

### Inusables ?

Pour rouler en toute sérénité, faites contrôler régulièrement par un spécialiste votre véhicule. Vos freins sont-ils en bon état ? Pour rouler plus tranquille, vérifiez l'usure de vos plaquettes de freins :

- A. tous les 10 000 km
- B. tous les 15 000 km
- C. tous les 20 000 km
- D. tous les 25 000 km

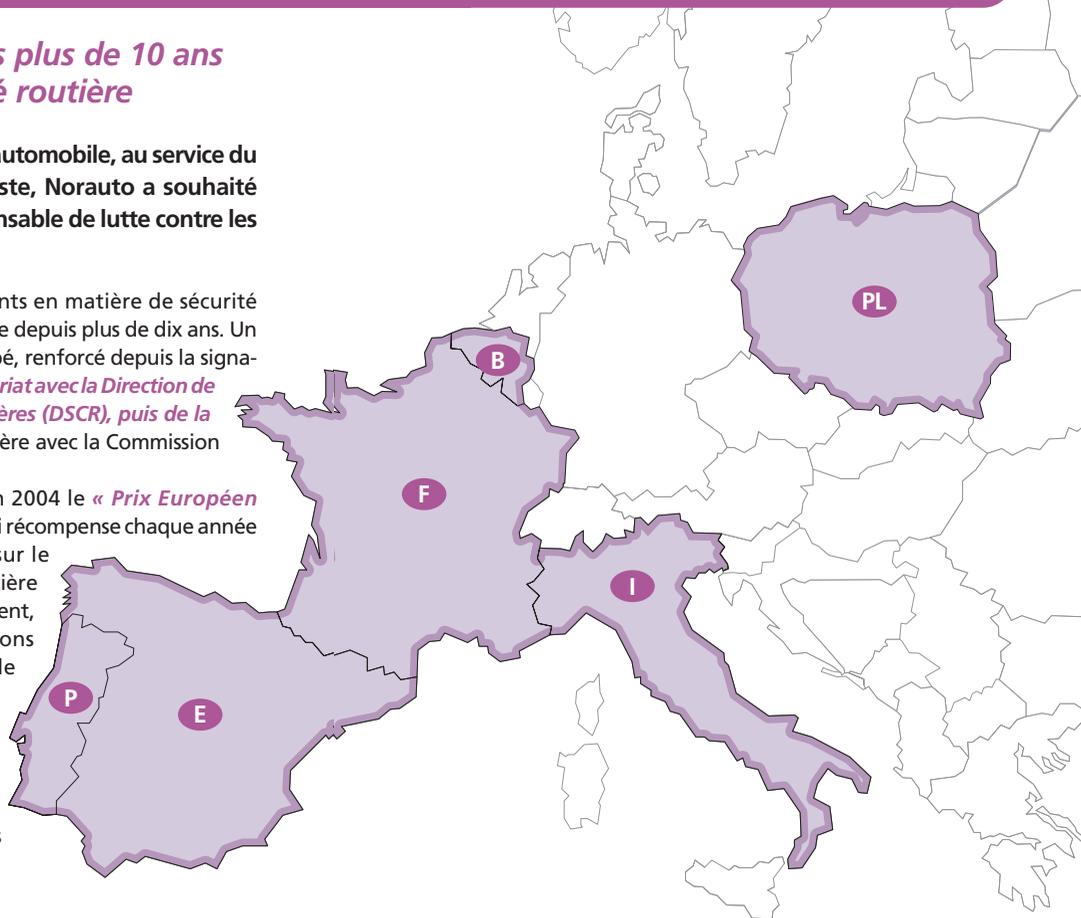
## ► Un engagement depuis plus de 10 ans en faveur de la sécurité routière

En tant qu'entreprise du monde automobile, au service du bien-être de chaque automobiliste, Norauto a souhaité développer une démarche responsable de lutte contre les nuisances liées à l'automobile.

Norauto a tenu à prendre les devants en matière de sécurité routière et s'engage dans ce domaine depuis plus de dix ans. Un programme d'actions a été développé, renforcé depuis la signature fin 2001 d'une *Charte de partenariat avec la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières (DSCR)*, puis de la *Charte européenne* de sécurité routière avec la Commission européenne en décembre 2004.

Dans ce cadre, Norauto a lancé en 2004 le « *Prix Européen Norauto de la Sécurité Routière* », qui récompense chaque année les meilleures initiatives menées sur le terrain en faveur de la sécurité routière (formation, sensibilisation, équipement, actions locales...) par des associations appartenant à un pays membre de l'Union européenne.

*Une sensibilisation des collaborateurs de Norauto* à la sécurité routière a été renforcée : l'accidentologie au sein de l'entreprise a été divisée par quatre au cours de ces trois dernières années.



## ► 297 centres Norauto en Europe

- > Belgique : ..... 48 centres
- > Espagne : ..... 35 centres
- > France : ..... 189 centres
- > Italie : ..... 10 centres
- > Pologne : ..... 11 centres
- > Portugal : ..... 4 centres

Retrouvez toutes  
les adresses  
de nos centres sur  
[norauto.fr](http://norauto.fr)





## ► Notre priorité, votre sécurité sur la route

Depuis plus de 10 ans, Norauto a développé un programme d'actions en faveur de la sécurité routière et fait de cet enjeu une priorité.

Dans ce cadre, Norauto s'engage vis-à-vis des automobilistes, ... avec ses collaborateurs qui les accompagnent et les conseillent, ... et avec ses partenaires, acteurs de la sécurité routière.

## ► Charte d'engagement de Norauto

**Après de ses clients, Norauto s'engage à ...**

- sensibiliser, informer et conseiller ses clients pour améliorer leur sécurité ;
- proposer des produits d'entretien et d'équipement auto sûrs et fiables ;
- offrir des prestations de qualité, réalisées par un personnel qualifié garant de votre sécurité ;
- retenir la sécurité comme critère prioritaire pour la conception des produits à marque Norauto.

**Après de ses équipes, Norauto s'engage à ...**

- informer et former ses collaborateurs en matière de sécurité routière ;
- mettre en place une politique adaptée au sein de l'entreprise pour réduire le nombre d'accidents ;
- faire de chacun un « ambassadeur » de la sécurité routière.

**Avec ses partenaires, Norauto s'engage à ...**

- soutenir des actions et des projets concrets en faveur de la sécurité routière, notamment à travers la Fondation Norauto ;
- développer des programmes de recherche et d'études dans ce domaine ;
- promouvoir les valeurs et les campagnes d'information en faveur de la sécurité routière.



Les sites internet utiles

Ministère des Affaires étrangères  
[diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr)

Commission européenne  
[europa.eu.int/comm/transport/index\\_fr.html](http://europa.eu.int/comm/transport/index_fr.html)

Sécurité Routière  
[securiteroutiere.gouv.fr](http://securiteroutiere.gouv.fr)

Prévention routière  
[preventionroutiere.asso.fr](http://preventionroutiere.asso.fr)

Prévention routière internationale  
[lapri.org](http://lapri.org)

Courtoisie au volant  
[courtoisie.org](http://courtoisie.org)

Permis de conduire  
[lepermis.com](http://lepermis.com)

Fédération des Automobiles Clubs  
[automobileclub.org/html/ffac](http://automobileclub.org/html/ffac)

## RÉPONSES AU QUIZ

Page 16 :  
1(C) - 2(D) - 3(C) - 4(A).  
Page 20 :  
1(C) - 2(A) - 3(C).  
Page 22 :  
4(C) - 5(C) - 6(A).